ANNEXE 2 au CCAP

RISQUES GENERAUX DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Les établissements hospitaliers sont des lieux ouverts au public. A ce titre, il est rappelé aux intervenants extérieurs que les risques d'accidents, nés de la coopération de plusieurs entreprises sur un même site tels que mentionnés dans le décret du 20 février 1992, sont considérablement amplifiés du fait de la présence permanente de patients dont les capacités d'action sont souvent réduites, voire inexistantes.

Leur présence génère :

- la nécessité de protections particulières pour les préserver de tout risque
- le respect de la continuité du service public qui peut rendre impropres les mesures de sécurité habituellement prises dans des contextes strictement privés (Ex : suspension d'activité le temps des travaux).
- Il est donc demandé aux intervenants extérieurs d'apporter **la plus grande vigilance** dans l'exercice de la mission qui leur est confiée notamment vis à vis:

- des patients hospitalisés, valides, alités, à mobilité réduite, ou assistés (assistance respiratoire...),
- des visiteurs,
- des autres prestataires extérieurs.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES PRESENTS EN MILIEU HOSPITALIER

Risques liés aux circulations :

Circulation, parfois intense, de véhicules :

- véhicules **PRIORITAIRES** des urgences comme les pompiers, SMUR, SAMU,
- transports sanitaires,
- véhicules publics ou privés,
- véhicules de transport de marchandises,
- cycles.

Circulation de piétons : personnels, patients à mobilité et/ou à vision réduite, en fauteuil roulant, en lits, en brancard, personnes âgées et enfants.

Risques liés à la chimie, biologie et radiologie :

Présence de produits chimiques, inflammables, explosifs, toxiques ou corrosifs en particulier dans les laboratoires et les pharmacies.

Présence de produits pharmaceutiques dans les pharmacies, dans les unités de soins et les unités d'explorations fonctionnelles.
Présence d'agents pathogènes, virus, bactéries, matières souillées,... dans les unités de soins et laboratoires
Rayonnement ionisants provoqués par des sources radioactives ou par des appareils générateurs de rayonnement (équipements de radiologie, ...) dans les services de radiologie et de radiothérapie.

Risques liés à la présence de matériels en fonctionnement :

Appareillages médicaux (autoclave, centrifugeuse, ...) dans les unités de stérilisation.

Installations et réseaux multiples (électricité, eaux, vapeur, aspiration médicale, gaz médicaux) dans l'ensemble des locaux.

Générateurs ou sous-station de production d'énergie électrique, de vapeur, de chaleur, de gaz médicaux dont les locaux techniques sont généralement répartis sur l'ensemble de l'établissement.

Risques liés à la présence d'installations particulières :

- Buanderie,
- Cuisine,
- Ateliers d'entretien,
- Stockages de gaz médicaux, fioul, essence,
- Laboratoires d'analyse ou de recherche.

Risques liés à des interférences entre équipements techniques :

- Certains matériels à proximité des appareils à Résonance Magnétique
- Interférences hertziennes
  Ex : le téléphone mobile à cellule